



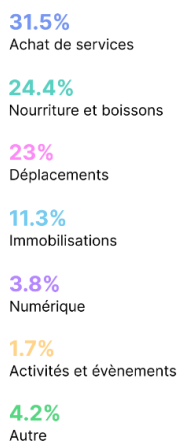
Le 13 avril 2023, à Paris

Bilan carbone 2022 : Synchrone consolide son engagement environnemental

Réalisé en partenariat avec la start-up Greenly, le Bilan Carbone 2022 de Synchrone affiche 1,9 kt de CO₂e émis, soit 2 t par salarié : plus de trois fois moins que les entreprises du secteur. Ce résultat, dans la continuité de celui obtenu l'année dernière, couplé à une stratégie climat déjà en action, assoit l'engagement et le dynamisme de Synchrone dans la réduction de son empreinte carbone.

Un impact environnemental bien en deçà de la moyenne sectorielle

Suite à une étude approfondie des **émissions directes et indirectes de la société**, l'empreinte carbone de Synchrone pour 2022 a été évaluée à 1,9 kilotonnes de CO₂e, **soit 2 tonnes de CO₂e par collaborateur**. Ce résultat, très encourageant et reflet d'une prise en compte précoce des enjeux environnementaux au sein de son organisation (numérique, achat de services et produits notamment), est **plus de trois fois moins élevé que la moyenne du secteur**, qui s'élève à 6.2 tonnes de CO₂e par collaborateur.



Attribué à **synchrone**

Comparatif

| | |
|--|---|
| | 1 000 En nombre d'allers retours Paris/New York |
| | 193.6 Français pendant un an |

Un plan d'action pour agir sur les postes d'émissions phares

Synchrone s'est d'ores et déjà attelée au déploiement du plan d'action de sa stratégie Bas Carbone, afin d'agir en priorité sur les 3 postes les plus émissifs de son Bilan : l'achat de services, l'alimentation de ses collaborateurs et les déplacements professionnels.

Parmi les projets phares engagés :

- Sensibilisation des salariés autour de quizz et d'événements thématiques
- Evaluation des fournisseurs sur leur stratégie climat et leur empreinte carbone
- Renforcement de la politique de mobilité durable de l'entreprise
- Sélection de projets de réduction / séquestration de GES
- Démarches Green IT et Numérique Responsable

Des objectifs ambitieux au-delà de l'environnement

Si Synchrone s'est mobilisée fin 2022 pour le lancement de sa stratégie climat, elle n'entend pas s'arrêter là. Impliquée dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale forte, elle décline son engagement sur les pans sociétaux et éthico-économiques en 2023, avec à la clé des objectifs et des actions concrètes.

Portée par une ambition d'amélioration et de performance continues, la nouvelle gouvernance RSE de Synchrone s'appuie notamment sur des référents dans chaque service de l'entreprise, pour des résultats rapides et tangibles.

« Nous avons pour objectif d'entériner notre engagement par un ou plusieurs labels, marqueurs de notre efficacité dans le domaine », précise Aurélie VANDEN BIL, Directrice de la Performance et de la Transformation.

Signataire du Pacte Mondial, de la Charte de la Diversité, de la Charte Numérique Responsable et de Planet Tech'Care, Synchrone est détentrice de la médaille Silver EcoVadis 2021 et de la médaille Fournisseur Responsable Gold Provigis.

Contact Presse :



Vincent DINAH
Chargé des Relations Presse
01.44.94.78.76
dinah@synchrone.fr